



Les rôles de tous et chacun au sein d'un organisme afin d'assurer une saine gouvernance.

(de la formation avec Mme Bouchard, Mattawa, février 2008)

Les rôles		
de l'AGA	du Conseil d'administration	de la Direction générale
<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les buts et objectifs. 2. Modifier les statuts et les règlements. 3. Élire les membres du Conseil d'administration. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lever des fonds pour la corporation. 2. Embaucher la direction générale (et la congédier). 3. Élaborer les structures et les politiques de régie interne. 4. Élaborer le plan d'action annuel. 5. Contrôler les revenus et dépenses de la corporation. 6. Maintenir des liens avec les bailleurs de fond. 7. Recruter de nouveaux membres pour BRAVO. 8. Être responsable de la vérification des livres à la fin de l'année financière. 9. Intégrer et former les nouveaux membres au C.A. 10. Établir l'échelle salariale et autres conditions de travail. 11. Adopter le Plan d'action annuel. 12. Créer des comités de travail et nommer les membres des comités. 13. Évaluer le Plan d'Action annuel. 14. Participer aux réunions du C.A. 15. Évaluer la direction générale. 16. Établir des liens avec la communauté. 17. Adopter le budget annuel. 18. Être responsable de la garde des procès-verbaux des diverses instances décisionnelles. 19. Représenter la corporation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les politiques de régie interne. 2. Préparer les rapports d'activités 3. Coordonner les différents services et activités. 4. Embaucher et superviser le personnel salarié. 5. Assurer la réalisation des activités. 6. Préparer le budget annuel. 7. Préparer la documentation nécessaire pour le C.A. 8. Préparer et organiser les réunions du C.A. 9. Participer aux réunions du C.A. 10. Maintenir des liens avec les bailleurs de fond. 11. Représenter la corporation. 12. Exécuter les décisions du C.A.